PROJECT MUSE®

# *Jean Norton Cru : Lettres du front et d'Amérique, 1914–1919* (review)

Christophe Prochasson

Le mouvement social, Number 226, janvier-mars 2009, pp. 105-108 (Review)

Published by Association Le Mouvement Social

For additional information about this article
https://muse.jhu.edu/article/260273

[3.133.12.172] Project MUSE (2024-04-20 03:01 GMT)

écrive : « Les juges du fond conservent rarement la sérénité *nécessaire*[18] à l'application de la loi » (p. 162) ou « L'échec de la loi du 23 août 1940 ne doit donc être attribué à aucune cause extérieure ; il découle entièrement des vices congénitaux de ce texte bâclé, qui mit en place un dispositif voué à l'échec et retarda la mise en place d'une politique véritablement efficace de lutte contre l'alcoolisme » (p. 237). Cette dernière citation est particulièrement éclairante : elle participe de l'un des chapitres les plus intéressants du livre, qui analyse les législations successives de Vichy dans sa lutte contre l'alcoolisme, l'échec de la première étant en large partie dû aux carences juridiques d'un texte qui, par exemple, visait les boissons dites « apéritives », et non les digestifs. Cette différence conduisit les fabricants à qualifier certains apéritifs anisés bien connus de « liqueurs digestives » afin de les faire bénéficier de l'absence de répression liée à cette seconde catégorie. Cette imprécision entraîna ainsi la police, lors d'une enquête en Auvergne, à chercher à déterminer si certains de ces produits avaient été consommés avant ou après le repas (p. 239), pour savoir s'il s'agissait d'un apéritif ou d'un digestif ! Au-delà de ces anecdotes, l'exemple de la législation anti-alcoolique de la période et ses reformulations participe d'une meilleure connaissance des circuits législatifs qui, surtout sous le « premier » Vichy, conduisirent à la publication extrêmement rapide de lois dont la portée symbolique recherchée fut contrecarrée par les carences liées à leur rédaction ou à leur application. Si l'intérêt d'une telle analyse se justifie, c'est moins le cas des jugements normatifs énoncés par l'auteur sur ce qu'est une « bonne » loi, ou sur ce que devrait être idéalement l'application de la loi par les juges. Les affirmations comme – à propos de la loi sur le proxénétisme du 20 juillet 1940 – « il nous semble difficile d'approuver sans réserves ce genre de technique législative qui conduit à étendre au-delà du raisonnable la définition d'une infraction » dénotent ce travers de l'auteur qui semble, en définitive, souvent moins intéressé par la contribution historique apportée par son enquête que par le jugement qu'en tant que juriste il peut porter sur ces législations particulières. L'auteur verse ainsi lui-même, bien que dans son versant critique, dans les travers d'un positivisme dénoncé autrefois par Danièle Lochak qui analysait comment le positivisme des juristes sous Vichy les avait conduits à commenter les lois d'exclusion comme n'importe quelle autre loi, sans porter de jugement moral sur le fond[19]. Dans le cas présent, Marc Boninchi a tendance à appuyer sa critique de Vichy sur une évaluation positiviste, mais négative, de ces lois, tendant parfois à perdre de vue la visée scientifique, cumulative et nécessairement collective de la recherche en sciences humaines et sociales. Ce sont là des limites à un ouvrage qui apporte néanmoins un éclairage important sur la politique du régime vichyste.

**Liora ISRAEL**

## Marie-Françoise Attard-Maraninchi et Roland Caty (éditées par). – *Jean Norton Cru : Lettres du front et d'Amérique, 1914-1919*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, 370 pages. Préface de Jean-Marie Guillon.

L'actualité historiographique Norton Cru est loin d'être épuisée. Après la très utile réédition de *Témoins* par les soins des Presses universitaires de Nancy[20], celles de Provence viennent de livrer un document d'une grande importance : une partie (une partie seulement, hélas) de la correspondance de Jean Norton Cru. Avec cette

18. C'est moi qui souligne.

19. D. Lochak, « La doctrine sous Vichy ou les mésaventures du positivisme » in *Les usages sociaux du droit*, Paris, CURAPP-PUF, 1989, p. 252-285.

20. Voir notre compte rendu dans *Le Mouvement Social*, janvier-mars 2008.

[3.133.12.172] Project MUSE (2024-04-20 03:01 GMT)
*Le Mouvement Social*, janvier-mars 2009 © La Découverte

nouvelle documentation, inconnue de la plupart des historiens, la connaissance de l'auteur controversé de *Témoins* progresse très sensiblement. On ne regrettera que l'édition et l'avant-propos, au demeurant remplis d'informations nécessaires, n'aient pas pris toute la mesure du fonds et que les commentaires et analyses se soient trop sagement cantonnés aux lisières de cette magnifique correspondance.

Qu'y apprend-on ? Rien qui surprenne tout à fait le bon lecteur de Cru. D'ici et d'ailleurs, y compris sous le régime de la controverse, les historiens avaient réussi à brosser de Jean Norton Cru et de son œuvre un tableau assez complet. Il n'en restait pas moins quelques zones d'ombre et quelques conflits ou nuances d'interprétation qui seront non pas dissipés mais éclairés d'informations nouvelles dont les auteurs feront leur miel.

Le premier aspect de ce massif épistolaire à retenir l'attention concerne la guerre de Jean Norton Cru. Ce qu'il en dit *pendant* ne correspond pas toujours à ce qu'il en écrira *après*. Soldat de la réserve, s'il connut bien « l'épreuve du feu » d'octobre 1914 à janvier 1917, il ne combattit vraiment qu'à deux occasions, dont l'une dans l'enfer de Verdun. Il fut surtout affecté à des travaux de tranchées qui le laissaient à l'écart du combat proprement dit dont il se voulut pourtant un expert averti. À partir du 31 janvier 1917, il fut même affecté comme interprète auprès de l'armée britannique avant d'être nommé interprète instructeur auprès de l'armée américaine au camp de Gondrecourt dans la Meuse. On connaît des expériences de guerre plus rudes. La sienne ne lui permit donc pas de tout voir, de tout vivre, de tout connaître. Il n'en vécut pas moins un épisode épouvantable lors d'une attaque à Malancourt au mois de mars 1915 à laquelle il fut mêlé et dont la narration tranche singulièrement avec ce qu'il écrivit plus tard dans *Témoins*. On sait qu'il n'eut de cesse dans cet ouvrage de traquer ce qu'il considérait comme des récits exagérés. Or il relate dans sa correspondance les faits suivants : « On fit peu de prisonniers dans cette affaire car nos troupes étaient indignées et leur fureur fut portée au comble lorsqu'on trouva un de nos blessés pendu à un arbre. Aussi les occupants des tranchées prises par nous furent massacrés à l'arme blanche, les seuls survivants durent la vie à l'intervention de nos officiers ».

Convaincu du bien-fondé de la guerre, Cru ne trahit pas la moindre sensibilité pacifiste dans cette correspondance qui s'accorde avec la plupart des lettres de soldats de la Grande Guerre où se mêlent souffrances, dénonciations des conditions de vie imposées par la guerre et acceptation résignée du combat. Cru n'est pas sans penser que la guerre a même fait les hommes meilleurs : « Il s'agit maintenant de songer à conserver ces qualités que nous avons acquises provisoirement et par la contrainte des faits » (11 décembre 1915). Le choix de l'interprétariat est une façon de poursuivre la guerre en échappant à ses périls. Il est d'ailleurs frappant de constater le plaisir que prend Norton Cru à l'exercice de la traduction et de son enseignement qu'il considère comme une véritable profession.

La vraie révélation de ce corpus de lettres, et à vrai dire la seule surprise qui s'en dégage, est qu'à l'encontre de ce que l'on pensait, *Témoins* ne sort nullement de la guerre. En tout cas directement. Nulle trace de la préparation de l'ouvrage. Presque aucune lecture qui annoncerait la grande synthèse de la fin des années 1920. Pas la moindre prise de notes pour préparer l'avenir. Rien. Il s'avère donc bel et bien que *Témoins* est un livre d'après-guerre, et plutôt d'un après-guerre qui commencerait vers 1922, comme l'atteste peut-être un pèlerinage à Verdun au mois d'août de cette année qui pourrait bien correspondre au début du travail ayant débouché, sept ans plus tard, sur la publication de la grande étude des récits de guerre. L'œuvre est prise dans un tout autre contexte que celui des hostilités. Il reflète l'expérience de guerre telle qu'elle fut élaborée après la fin du conflit et que Cru confronte à celles dont font état ses compagnons d'armes. Il convient d'insister sur l'importance de cette donnée

*Le Mouvement Social*, janvier-mars 2009 © La Découverte

factuelle. On ne peut interpréter une œuvre, quelle qu'elle soit – il est banal de le rappeler –, sans s'attacher à l'examen de l'environnement culturel qui l'enserre.

En revanche, la correspondance met au jour l'esprit de la méthode, jusqu'à la caricature parfois, tant Norton Cru s'y montre épris de méticulosité maniaque – « Pardonne ton vieux maniaque de grand frère », réclame-t-il à sa sœur chérie Alice – et d'une rigueur qui confine parfois à l'absurde. On ne s'étonnera pas de voir ce réaliste se passionner pour la traduction, l'étude du vocabulaire ou des synonymes, voire celle de la toponymie, les noms géographiques étant à ses yeux « de véritables monuments historiques ». Doué d'une formidable mémoire, Jean Norton Cru accumule les connaissances, sans trop savoir pourquoi. Encyclopédie vivante, il fit de ce savoir inutile une arme efficace lorsqu'il devint formateur d'interprètes. Il s'en étonne d'ailleurs lui-même : « C'est curieux comme j'ai su conserver ces chiffres qui semblent quelconques à d'autres, mais qui pour moi revêtent un sens bien défini ». Et surtout émane de ces lettres ce sérieux inébranlable qu'une histoire familiale complexe a sans doute encouragé : « Je veux bien qu'on rie, je ne bannis pas le comique, mais je le juge d'après son degré d'utilité ou de nocivité ». On repère aussi chez Norton Cru une précoce irritation née du décalage entre ce que relatent les journaux ou ce qu'écrivent les « littérateurs » et sa propre expérience de guerre. Dès juillet 1915, mais à l'instar de bien d'autres, il s'en prend à « la drogue concoctée dans les bureaux de rédaction ». S'il n'aime pas l'Allemagne militarisée qu'il combat, il n'en respecte pas moins certaines de ses qualités sociales et sa grande culture.

La disparition puis la mort de son père ont conféré à Jean Norton Cru une place particulière au sein de sa famille. Il en est le père de substitution et administre avis et conseils à ses sœurs, puisque la correspondance publiée s'adresse surtout à ces dernières. Au fil de la lecture, on est à même de dessiner un profil psychologique qui informe utilement la composition de l'œuvre. Dans plusieurs lettres, Cru manifeste un singulier mépris pour ses camarades de combat. Il en dénonce l'inculture et la faiblesse morale. Ce jugement sans concession, parfois d'une grande violence, l'isole. Il est dressé, juché sur une sorte de supériorité spirituelle, au-dessus de tous ses frères de combat dont il dénoncera plus tard le récit. Il apparaît ainsi tôt *contre* les poilus bien plus qu'*avec* eux : « Je t'ai dit que je me compare à mes compagnons, c'est inévitable. Une différence jaillit qui me semble évidente. J'ai une conscience, eux semblent s'en passer. Je ne dirais pas brutalement qu'ils n'en ont point. Peut-être est-elle innée, embryonnaire, chrysalide stupéfiée par le siècle, par les souffles arides de la foi matérialiste » (31 mai 1916). Ce sentiment d'isolement (« Dans ma carrière civile et ma [carrière] militaire, j'ai parfois bien souffert dans ma sensibilité, je me suis vu ou cru méconnu, méprisé, mal jugé, jalousé, diffamé… », confesse-t-il dans une lettre adressée à sa sœur Hélène en janvier 1918), dont il finit par sortir en se reconnaissant enfin dans les autres, abonde un fort sentiment de culpabilité qu'il compensa, une fois devenu professeur dans le cadre de la formation des interprètes, par une suractivité où se manifeste un don de soi démonstratif.

Un frère, Loyalty, et une sœur, Hélène, l'un et l'autre normaliens et agrégés, ne sont sans doute pas pour rien dans quelques règlements de compte avec l'Université et la classe enseignante françaises. Jean Norton n'a pas eu le parcours brillant qui l'eût placé au niveau de son frère ou de sa sœur. Il s'est hissé à la force du poignet et par des voies de traverse au poste de professeur de français dans une université américaine, sur la côte est des États-Unis : Williams College. Sa tentative de passer le concours de l'agrégation d'anglais en 1913 fut marquée par un échec.

Que de dureté dans les positions affichées sur le système éducatif français ! Nul doute que pour Norton Cru, c'est ce système qui a rendu tant de récits de guerre aussi inexacts que vulgaires. Les professeurs français sont les premiers coupables et l'agrégation la grande corruptrice… On méditera donc pour finir sur ces deux extraits d'une longue (comme la plupart) lettre adressée à sa sœur Hélène en mai 1918 : « J'ai

*Le Mouvement Social*, janvier-mars 2009 © La Découverte

vu pendant la guerre bien des professeurs et je les ai vus non plus comme candidats bourrés de science, mais comme hommes. Oserai(s)-je le dire ? Les meilleurs sont lamentables. Ils continuent comme jadis à jouer avec des mots, avec des idées. Ils n'ont jamais vu une réalité encore, ils ne savent rien du monde. Ce sont des mandarins, des fruits secs » et « Il n'est pas admissible qu'un concours comme l'agrégation tienne la place qu'il tient dans l'université et accapare tous les efforts ; il vide les cerveaux et en fait des fruits secs. L'agrégation devrait être tout au plus un début de culture, mais jamais un aboutissement. Or chez la plupart des étudiants l'agrég ou une tentative d'agrég clôt leur préparation intellectuelle ». Qui dit que Norton Cru a toujours eu raison ?

**Christophe PROCHASSON**

## Florent Le Bot. – *La fabrique réactionnaire. Antisémitisme, spoliation et corporatisme dans le cuir (1930-1950)*. Paris, Presses de la FNSP, 2007, 400 pages. Préface de Michel Margairaz.

Parmi les recherches publiées sur les spoliations antisémites pratiquées par Vichy, le livre de Florent Le Bot propose une double originalité de problématique. Il concentre son étude sur la « famille du cuir », cette branche d'activités regroupant la production, la vente et parfois la réparation des peaux, des gants, des vêtements et des chaussures. Plus que d'autres branches, ce secteur d'activité est dominé par une masse de petites et moyennes entreprises, allant de la boutique au gros atelier. Au-delà des courbes statistiques, il est marqué par l'image d'une organisation de la branche en *famille*, un terme essentiel qui conduit à distinguer les membres admis de par leur appartenance quasi-naturelle des faux confrères voués à l'exclusion, les tenants de la grande entreprise, les étrangers et les Juifs. La seconde particularité du livre réside dans la vingtaine d'années étudiée, une moyenne durée qui permet d'embrasser, depuis les prémices de la crise jusqu'à la fin de la Reconstruction, la formation d'une dynamique réactionnaire dans ce milieu, son étonnante adaptabilité thématique aux circonstances, sa compromission active à la politique d'aryanisation économique mise en œuvre par Vichy et ses derniers feux au cours de l'immédiat après-guerre. Comme le note Michel Margairaz dans sa préface, Florent Le Bot place son étude au carrefour des histoires politique, économique et sociale. Plus précisément, s'interrogeant sur la politique de spoliation des biens juifs, il cherche à l'éclairer par l'étude des processus qui conduisent des acteurs socio-économiques à s'y impliquer de façon active dans le secteur du cuir, traduisant dans ce moment singulier la dynamique réactionnaire évoquée plus haut. D'où l'ambivalence du titre, à la fois tableau du cœur socio-économique du problème et récit de la trajectoire du rêve d'une défense à tous crins de la famille.

Le plan du livre suit un rythme chronologique. L'auteur commence par présenter les mutations que connaît le secteur au cours des années 1920 et 1930, en particulier une concentration de l'activité, dans laquelle les systèmes localisés de production (Fougères, le Choletais, Romans, Millau etc.) continuent de jouer un rôle important, en concurrence avec de grandes entreprises ou des groupes intégrés d'activité qui focalisent l'attention, tels Bata et André. Il précise les modalités de la crise, avec une montée du chômage et des importations ainsi qu'une baisse des prix. L'exacerbation de la concurrence se traduit par le développement d'un courant malthusien et protectionniste. De façon significative, Fougères est un point de départ pour des comités d'action hostiles au gigantisme et au caractère international des échanges, des professionnels ou des entreprises. En mars et avril 1936, des lois traduisent la force d'action des groupes de pression constitués pour faire valoir ces intérêts, et dont Le Bot traduit ainsi l'axe politique : « protégez-nous, mais laissez-nous faire ». Un thème fédérateur, qui occulte les tensions entre divers groupes au sein du secteur.

*Le Mouvement Social*, janvier-mars 2009 © La Découverte